

Les liens esquivés de Jean-Paul Delevoye avec le monde de l'assurance

Article rédigé par *Le Parisien*, le 09 décembre 2019

Source [Le Parisien] La déclaration d'intérêts de Jean-Paul Delevoye est tombée ce samedi 7 décembre [sur le site de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique \(HATVP\)](#). Nommé haut-commissaire aux Retraites et [devenu membre du gouvernement le 3 septembre](#), le chef d'orchestre de la réforme des retraites a dû se soumettre à ce passage obligé, comme tous les membres de l'exécutif.

Qu'y découvre-t-on ? En plus de cumuler un salaire de ministre délégué de 10 135 euros brut et ses pensions de retraite liées à ses anciennes fonctions (rien d'illégal), Jean-Paul Delevoye peut également compter sur d'autres revenus, selon sa déclaration. Il occupe la fonction de président du think-tank Parallaxe de « HEP Education au sein du groupe de formation IGS » depuis 2017, avec à la clé une coquette rémunération. Selon sa déclaration, en 2018 et en 2019, il a perçu à ce titre 5368,38 euros mensuels, soit un montant annuel de 64 420 euros net.

Concernant ses activités passées, entre 2016 et 2017, il indique avoir eu des fonctions rémunérées comme conseiller du délégué général du groupe de formation IGS : 25 000 euros net en 2016 et 40 000 euros net en 2017. Au point 6 de sa déclaration concernant « les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts », on découvre aussi qu'il est président d'une association des orchestres nationaux, appelée la Chartreuse de Neuville.

Le hic, c'est qu'il manque une indication de taille à son arc professionnel. Et sans doute l'une des plus gênantes au vu de ses fonctions de haut-commissaire chargé de la réforme des retraites (depuis 2017). Jean-Paul Delevoye est en effet étroitement lié au monde de l'assurance, depuis 2016, date à laquelle il est devenu l'un des administrateurs de l'Ifpass, l'Institut de formation de la profession de l'assurance.

Cet institut est présidé par Roger Belot, président d'honneur de la MAIF, et compte des administrateurs issus du sérail de l'assurance et des mutuelles. « C'est l'organisme de référence de la branche, les ressources de l'institut s'élèvent à environ 16 millions d'euros par an. Il emploie 90 permanents à temps plein environ, dont 400 à 500 vacataires, et forme près de 9000 apprenants par an », selon une source interne.

« L'Ifpass est étroitement lié à la Fédération française de l'assurance (FFA). Tous les assureurs y forment leurs salariés actuels et futurs », confirme un ancien dirigeant, pour qui « les liens avec Jean-Paul Delevoye sont précieux, notamment parce que l'ensemble du secteur est très intéressé par la réforme ». Fin octobre, le directeur général d'AG2R La Mondiale, André Renaudin, ne le cachait d'ailleurs pas, [déclarant au Journal du Dimanche](#) : « La réforme des retraites ouvre des perspectives. »

En clair, le mandat de Jean-Paul Delevoye au sein de l'Ifpass ne semble-t-il pas « susceptible de faire naître un conflit d'intérêts » ? Alors, pourquoi ne figure-t-il pas au point 6 de sa déclaration ? « C'est une omission par oubli », a répondu, ce dimanche par téléphone, au Parisien-Aujourd'hui en France le haut-commissaire. Il affirme « n'y [avoir] pas pensé une seconde », avant d'ajouter : « Je reconnais que ce n'est pas responsable. » « Autant j'accorde de l'importance à la Chartreuse, autant là... » lance-t-il sur un ton elliptique, comme pour justifier cette surprenante négligence.

A la question de savoir quel est son rôle en tant qu'administrateur de l'Ifpass et de la possible interférence avec son action ministérielle, Jean-Paul Delevoye répond : « A l'Ifpass, c'est une fonction bénévole, je n'y vais quasiment jamais, car je n'ai pas le temps. » « Je ne connais rien dans le domaine de la formation des

assureurs », jure-t-il.

Jean-Paul Delevoye dit pourtant avoir consulté « des déontologues », mais pas sur l'Ifpass. « Je les ai interrogés pour savoir si mon investissement sur les retraites était compatible avec mes fonctions au sein de Parallaxe, ainsi que sur mes fonctions au sein de l'IGS. Pas de conflits d'intérêts, m'a-t-on répondu. » Car, dit-il, son rôle se borne à y faire la promotion « de l'éducation par la culture, l'art et l'humanisme », un bâton de pèlerin qu'il a pris de longue date aux côtés de l'ancien président Jacques Chirac. « Je ne leur ai pas demandé au sujet de l'Ifpass, car pour moi ce n'était pas important. »

Que compte faire Jean-Paul Delevoye de cet « oubli » ? « J'ai rempli moi-même cette déclaration. S'il y a incompatibilité, je vais rectifier cela et démissionner de ce mandat exercé de façon extrêmement faible. Mais je le reconnais, j'ai fait une erreur. »